Compte de résultat

Fédération du PAS-DE-CALAIS - FED BB 062 0 00000 000085

Exercice : **2018**

En €uros	Année 2018	Année 2017
I- Les produits d'activités:		
Vente de marchandises, de services et de publications SPF	338 249,70	362 537,90
Subventions d'exploitation hors subventions privées	167 204,33	153 811,70
Dons manuels	80 669,84	86 581,50
Mécénat, parrainage et autres concours privés	10 446,98	4 800,00
Legs	121 730,74	74 253,65
Participations des destinataires de la solidarité	4 475,30	4 639,50
Produits d'initiatives	26 987,79	39 685,48
Cotisations statutaires	56 375,00	58 300,00
Autres produits	61 698,98	68 598,64
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 801,24	5 038,40
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	6 257,95	6 750,43
I - Les produits d'activités	**876 897,85**	**864 997,20**
II- Les charges d'activités:		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0,00	0,00
Variations de stock	971,59	10,00
Achats de marchandises, matériels et fournitures	90 016,98	54 613,05
Autres achats	22 389,41	20 486,76
Services extérieurs	66 419,64	76 208,52
Autres services extérieurs	146 792,52	165 412,50
Impôts, taxes et versements assimilés	19 068,33	19 473,00
Salaires et traitements	258 160,71	243 807,56
Charges sociales	88 081,32	91 453,27
Dotations aux amortissements et aux dépréciations:	21 585,63	17 273,95
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	*21 585,63*	*17 273,95*
Sur immobilisations grevées de droit: dotations aux dépréciations	*0,00*	*0,00*
Sur actif circulant: dotations aux dépréciations	*0,00*	*0,00*
Pour risques et charges: dotations aux dépréciations	0,00	0,00
Cotisations statutaires	63 849,00	65 701,00
Autres charges	65 129,80	62 856,75
Engagements à réaliser sur ressources affectées	94 092,38	22 668,98
II - Les charges d'activités	**936 557,31**	**839 965,34**
Résultat Activité	**- 59 659,46**	**25 031,86**

Compte de résultat

III- Les produits financiers:		
Revenus des placements, intérêts et produits assimilés	4 455,37	4 231 76
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	0,00	0,00
Différences positives de change	0,00	0.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0.00	0.00
III - Les produits financiers	**4 455,37**	**4 231,76**
IV- Les charges financières:		
Intérêts et charges assimilées	1 877,13	574.19
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0.00	0,00
Différences négatives de change	0,00	0.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0.00	0.00
IV - Les charges financières	**1 877,13**	**574,19**
Résultat Financier	**2 578,24**	**3 657,57**
V- Les produits exceptionnels:		
Produits exceptionnels sur opération de gestion	660 88	4 456 37
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0,00	0.00
Reprise sur provisions et transferts de charges	0,00	340.44
V - Les produits exceptionnels	**660,88**	**4 796,81**
VI- Les charges exceptionnelles:		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	8 931.16	10 906.38
Charges exceptionnelles sur opération en capital	0,00	0.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0 00	0.00
VI - Les charges exceptionnelles	**8 931,16**	**10 906,38**
Résultat Exceptionnel	**- 8 270,28**	**- 6 109,57**
5 - Ecart de combinaison :	0,00	0.00
5 - Ecart de combinaison	**0,00**	**0,00**
Résultat Combinaison	**0,00**	**0,00**
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+5)	**882 014,10**	**874 025,77**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	**947 365,60**	**851 445,91**
EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)	**- 65 351,50**	**22 579,86**

Bénévolat	81 528,56	82 810.72
Prestations en nature	11 778,00	226 960.00
Dons en nature	812 660.90	670 541.50
Total	**905 967,46**	**980 312,22**

Bénévolat	81 528,56	82 810.72
Prestations gratuites	11 778.00	226 960.00
Secours en nature	812 660.90	670 541.50
Total	**905 967,46**	**980 312,22**

AUDIT & communication
Groupe ACS SIGMA

SPF 62 - PAS-DE-CALAIS

38 RUE BAUDIMONT

BP 557

62008 ARRAS CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

ACS SIGMA
AUDIT & communication
SCOFI
PROGEXA
CABINET JPM

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
118, avenue Jean Jaurès - Résidence «Le Belvédère» - Bâtiment D - 75019 PARIS
Tél. : 01 42 45 07 07 - Fax : 01 42 41 63 86 - E-mail : accueil@acs-sigma.fr
www.acs-sigma.fr
SARL au capital de 110 000 € - SIRET 378 006 191 00027 - APE 6920Z

Aux membres de l'association,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'Audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.
Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'annexe.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VB

118, avenue Jean Jaurès - Résidence «Le Belvédère» - Bâtiment D - 75019 PARIS
Tél. : 01 42 45 07 07 - Fax : 01 42 41 63 86 - E-mail : accueil@acs-sigma.fr

IV. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A la date de signature du présent rapport, nous n'avons pas eu connaissance du rapport de gestion et des documents à caractère financier remis aux membres de l'association pour l'Assemblée Générale.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Départemental.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.
L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit

VB

118, avenue Jean Jaurès - Résidence «Le Belvédère» - Bâtiment D - 75019 PARIS
Tél. : 01 42 45 07 07 - Fax : 01 42 41 63 86 - E-mail : accueil@acs-sigma.fr

et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
- S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,
Le 03/05/2019

Véronique BRAULT
Commissaire aux Comptes

118, avenue Jean Jaurès - Résidence «Le Belvédère» - Bâtiment D - 75019 PARIS
Tél. : 01 42 45 07 07 - Fax : 01 42 41 63 86 - E-mail : accueil@acs-sigma.fr

Bilan

Fédération du PAS-DE-CALAIS - FED BB 062 0 00000 000085

Exercice : **2018**

En €uros	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net 2018	Montant net 2017
Immobilisations incorporelles:	***1 029***	***1 029***	***0***	***0***
Frais d'établissement	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	1 029	1 029	0	0
Avances et acomptes et immobilisations en cours	0		0	0
Immobilisations corporelles:	***1 125 579***	***684 578***	***441 001***	***415 508***
Terrains	61 702	0	61 702	61 702
Agencements et aménagements de terrains	0	0	0	0
Constructions	865 754	564 567	301 188	303 751
Installations techniques, matériel et outillage industriels	49 258	24 447	24 812	27 067
Autres immobilisations corporelles:	120 637	95 565	25 073	22 989
Installations générales, agencements divers	*21 349*	*14 033*	*7 316*	*9 451*
Matériel de transport	*19 260*	*8 667*	*10 593*	*11 556*
Matériel de bureau et informatique	*77 894*	*71 211*	*6 683*	*1 288*
Mobilier	*2 135*	*1 654*	*480*	*694*
Biens grevés de droit	0	0	0	0
Avances et acomptes et immobilisations en cours	28 227		28 227	0
Immobilisations financières:	***51 503***	***0***	***51 503***	***51 503***
Autres titres immobilisés	50 153		50 153	50 153
Prêts	0	0	0	0
Autres	1 350	0	1 350	1 350
I. Actif immobilisé	**1 178 110**	**685 606**	**492 503**	**467 011**
Total				
Stocks et en cours:	**5 785**	**5 331**	**454**	**1 426**
Autres approvisionnements	0	0	0	0
Marchandises	5 785	5 331	454	1 426
Créances :	**424 486**	**0**	**424 486**	**287 590**
Avances et acomptes versés sur commandes	0		0	0
Créances clients et comptes rattachés	384 550	0	384 550	270 370
Autres créances (dont produits à recevoir)	39 936	0	39 936	17 221
Valeurs mobilières de placement et FNS	**239 909**		**239 909**	**237 186**
Disponibilités	**69 224**		**69 224**	**133 603**
Charges constatées d'avance	**4 847**		**4 847**	**4 918**
II. Actif circulant	**744 252**	**5 331**	**738 921**	**664 723**
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)	**1 922 361**	**690 937**	**1 231 424**	**1 131 734**

VB

Bilan

En Euros	Année 2018	Année 2017
Fonds propres:	**487 928**	**538 280**
Fonds statutaires sans droit de reprise	184 608	154 608
Projet associatif et réserves	28 000	43 000
Report à nouveau	340 672	318 092
Résultat de l'exercice	-65 352	22 580
Autres fonds:	**176 491**	**176 491**
Fonds statutaires avec droit de reprise	0	0
Subventions d'investissements sur bien renouvelable par	0	0
Apports Association Nationale - Fédération	0	0
Ecarts de réévaluation	176 491	176 491
Subventions d'investissement sur bien non renouvelables	0	0
I. Fonds propres	**664 419**	**714 771**
Ecart de combinaison	0	0
II. Ecart de combinaison	**0**	**0**
Provisions pour risques	0	0
III. Provisions	**0**	**0**
Fonds dédiés sur subventions	17 061	18 945
Fonds dédiés sur dons et legs	12 768	15 486
Fonds dédiés sur autres ressources	130 295	37 859
IV. Fonds dédiés	**160 124**	**72 289**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	120 904	128 710
Emprunts et dettes financières diverses SPF	0	0
Emprunts et dettes financières diverses hors SPF	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	252 503	137 011
Dettes fiscales et sociales	23 618	54 635
Dettes sur immobilisations	0	0
Autres dettes (dont charges à payer)	9 856	9 073
Produits constatés d'avance	0	15 244
V. Dettes	**406 881**	**344 674**
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)	**1 231 424**	**1 131 734**

VB

Compte de résultat

Fédération du PAS-DE-CALAIS - FED BB 062 0 00000 000085

Exercice : **2018**

En €uros	Année 2018	Année 2017
I- Les produits d'activités:		
Vente de marchandises, de services et de publications SPF	338 250	362 538
Subventions d'exploitation hors subventions privées	167 204	153 812
Dons manuels	80 670	86 582
Mécénat, parrainage et autres concours privés	10 447	4 800
Legs	121 731	74 254
Participations des destinataires de la solidarité	4 475	4 640
Produits d'initiatives	26 988	39 685
Cotisations statutaires	56 375	58 300
Autres produits	61 699	68 599
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 801	5 038
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	6 258	6 750
I - Les produits d'activités	**876 898**	**864 997**
II- Les charges d'activités:		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variations de stock	972	10
Achats de marchandises, matériels et fournitures	90 017	54 613
Autres achats	22 389	20 487
Services extérieurs	66 420	76 209
Autres services extérieurs	146 793	165 413
Impôts, taxes et versements assimilés	19 068	19 473
Salaires et traitements	258 161	243 808
Charges sociales	88 081	91 453
Dotations aux amortissements et aux dépréciations:	21 586	17 274
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	*21 586*	*17 274*
Sur immobilisations grevées de droit: dotations aux dépréciations	*0*	*0*
Sur actif circulant: dotations aux dépréciations	*0*	*0*
Pour risques et charges: dotations aux dépréciations	0	0
Cotisations statutaires	63 849	65 701
Autres charges	65 130	62 857
Engagements à réaliser sur ressources affectées	94 092	22 669
II - Les charges d'activités	**936 557**	**839 965**
Résultat Activité	**-59 659**	**25 032**
III- Les produits financiers:		
Revenus des placements, intérêts et produits assimilés	4 455	4 232
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
III - Les produits financiers	**4 455**	**4 232**
IV- Les charges financières:		
Intérêts et charges assimilées	1 877	574
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
IV - Les charges financières	**1 877**	**574**
Résultat Financier	**2 578**	**3 658**

VB

Compte de résultat

V- Les produits exceptionnels:		
Produits exceptionnels sur opération de gestion	661	4 456
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprise sur provisions et transferts de charges	0	340
V - Les produits exceptionnels	**661**	**4 797**
VI- Les charges exceptionnelles:		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	8 931	10 906
Charges exceptionnelles sur opération en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
VI - Les charges exceptionnelles	**8 931**	**10 906**
Résultat Exceptionnel	**-8 270**	**-6 110**
5 - Ecart de combinaison :	0	0
5 - Ecart de combinaison	**0**	**0**
Résultat Combinaison	**0**	**0**
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+5)	**882 014**	**874 026**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	**947 366**	**851 446**
EXCEDENT OU INSUFFISANCE (total des produits - total des charges)	**-65 352**	**22 580**

En €uros	Année 2018	Année 2017
Bénévolat	81 529	82 811
Prestations en nature	11 778	226 960
Dons en nature	812 661	670 542
Données extracomptables - Ressources	**905 967**	**980 312**
Total	**905 967**	**980 312**
Bénévolat	81 529	82 811
Prestations gratuites	11 778	226 960
Secours en nature	812 661	670 542
Emplois des contributions volontaires en nature	**905 967**	**980 312**
Total	**905 967**	**980 312**

VB

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

FEDERATION DE PAS-DE-CALAIS

COMPTES SOCIAUX

Annexe aux comptes annuels

de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Montants exprimés en euros

SOMMAIRE

03	**FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**
04	**PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**
04	Présentation des comptes
04	Méthode générale
04	Changement de méthode d'évaluation et de présentation
04	Durée de l'exercice et date de clôture
04	Immobilisations incorporelles, corporelles et financières
06	Méthode d'évaluation et de dépréciation des stocks et des créances
06	Subvention d'investissements
06	Fonds dédiés : opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice
06	Provisions pour risques et charges
06	Indemnités de départ à la retraite (I.D.R.)
07	Contributions volontaires en nature (CVN)
08	Compte d'emploi des ressources (CER)
08	Événements postérieurs à la clôture
09	**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**
09	Rémunérations des dirigeants
06	Honoraires des commissaires aux comptes
09	Engagements hors bilan
09	Engagement pris en matière de retraite
09	Crédit-bail
11	**INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**
11	Actif
11	Passif
12	**INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**
12	Ventilation par nature des produits d'activités
12	Effectif
12	Résultat exceptionnel
13	**AUTRES INFORMATIONS**
13	Contributions volontaires en nature
14	**COMPTES D'EMPLOI DES RESSOURCES**

VB

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Montants exprimés en euros

Exercice clos au 31 décembre 2018

I. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Néant

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 PRESENTATION DES COMPTES

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe

2.2 METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et notamment les règlements ANC 2014-03 et n°99-01.

Le SPF dispose, pour la production de ses comptes annuels, de son propre plan comptable et de règles de gestion validées par son conseil d'administration applicable à l'ensemble de l'union ; en respect des réglementations en vigueur.

2.3 CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Néant

2.4 DUREE DE L'EXERCICE ET DATE DE CLOTURE

La fédération produit ses comptes annuels sur un exercice de 12 mois courant du 1er janvier au 31 décembre.

2.5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

Les immobilisations incorporelles, corporelles et financière sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Durées de vie usuelles des immobilisations incorporelles :

La durée d'amortissement s'évalue au cas par cas.

VB

Durées de vie usuelles des immobilisations corporelles (hors composants des immeubles) :

Libellé	Durée d'amortissement
Installation générale, agencements...	De 5 à 20 ans
Matériel de transport	De 4 à 20 ans
Matériel informatique	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau	De 1 à 10 ans
Mobilier	De 5 à 10 ans
Installations techniques	De 5 à 20 ans

Le mode d'amortissement est le mode linéaire.

Le plan d'amortissement peut être modifié en cours de vie de l'immobilisation en cas de dépréciation ou en cas de modification significative de l'utilisation du bien.

Les durées d'amortissement des composants des immeubles sont les suivantes :

Composant	Durée d'amortissement
Structure de l'immeuble	50 ans
Électricité	25 ans
Plomberie	25 ans
Ascenseur	N/A
Menuiseries extérieures	10 à 25 ans
Menuiseries intérieures	25 ans
Chauffage collectif/individuel	25 ans
Étanchéité (enduit)	N/A
Ravalement et amélioration	10 à 20 ans

Dépréciation des immobilisations :

Une dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles est comptabilisée lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Une dépréciation des immobilisations financières est constatée lorsque la valeur présente un risque de non recouvrement.

VB

2.6 METHODES D'EVALUATION ET DE DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES

Les stocks doivent être comptabilisés à leur valeur d'achat figurant sur la facture.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation du stock est éventuellement constatée.

Les créances sont valorisées à leur valeur historique. Au cas par cas, elles donnent lieu à la constitution d'une provision si leur recouvrement apparaît compromis.

La fédération inscrit dans son compte de résultat les produits non reçus au 31 décembre mais imputables à l'exercice et dont le montant est certain.

En contrepartie, ces produits donnent lieu à l'enregistrement de créances à l'actif du bilan.

2.7 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Elles s'enregistrent au regard du montant inscrit sur la notification ou convention de subvention.

Pour les subventions d'investissements qui financent l'achat d'un bâtiment, la quote-part de la subvention est reprise au compte de résultat.

« Les dotations aux amortissements » de la subvention s'effectuent de manière globale (50 ans pour un bâtiment).

Cette règle s'applique à partir des comptes 2015 pour les subventions perçues à partir de 2015. Les subventions reçues au cours des exercices précédents et amorties au rythme des dotations aux amortissements ne feront pas l'objet de régularisations.

2.8 FONDS DEDIES : OPERATIONS PARTIELLEMENT EXECUTEES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les fonds dédiés qui ne sont pas entièrement utilisés au cours de l'année N dans le cadre des opérations pour lesquelles ils ont été collectés, sont inscrits en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » afin de constater l'engagement pris par la Fédération de poursuivre les réalisations des dits projets avec comme contrepartie du passif du bilan la rubrique « fonds dédiés ».

De même, les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits du compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

2.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques est constituée pour couvrir des risques que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

2.10 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE (I.D.R.)

Le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite mentionné dans l'annexe ne fait pas l'objet d'enregistrement comptable.

VB

2.11 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La nature des contributions volontaires en nature est la suivante :

- Dons en nature neuf : alimentation, vêtements, marchandise, produits d'hygiène, jouets....
- Prestations en nature : places spectacles, affichage publicitaire, activités sportives....
- Mise à disposition de locaux, personnel, véhicules,
- Bénévolat.

Dons en nature et prestations gratuites :

- La collecte de marchandises et de services auprès des personnes morales (entreprise, fondations, associations, collectivités, institutions, État etc.), fait généralement l'objet de documents écrits stipulant notamment la nature des biens ou services, leur quantité et leur prix. Ces informations sont reprises dans les contributions volontaires en nature.
- Les dons en nature :
  Compte-tenu de l'impressionnante collecte de biens et articles collectés par les bénévoles du SPF leur valorisation est essentielle autant que délicate.
  Le SPF fait figurer ces informations à deux endroits distincts dans ses comptes annuels :
  *Au pied du compte de résultat et du compte d'emploi des ressources quand il s'agit de biens neufs faisant l'objet de justificatifs fournis par des personnes morales. Ces biens seront alors valorisés en euros.
  *Dans l'annexe de ses comptes pour ce qui concerne les biens d'occasion. Leur nature pourra être décrite et si l'information est disponible, la quantité pourra être affichée. Ces biens concourent à la solidarité que mettent en œuvre les bénévoles de la fédération pour soutenir les personnes accueillies.

Estimation des dons en nature usagés : non valorisés

Bénévolat :

L'implication des bénévoles est évaluée à partir du nombre d'heures de bénévolat et valorisée au regard des missions accomplies durant ces heures.

Le temps passé par les bénévoles est recensé au moyen des heures déclarées. Les heures sont valorisées selon un taux horaire moyen de 15,02 € pour 2018.

Les mises à disposition :

Elles concernent des biens mobiliers, immobiliers et la mise à disposition de compétences. Elles sont inscrites dans les contributions volontaires en nature pour le montant de la convention de mise à disposition ou de tout autre justificatif probant.

Les heures consacrées à la tenue des instances statutaires :

Elles ne sont pas valorisées dans les comptes annuels. Etant donné leur importance fondamentale dans la vie et le développement de l'association, elles sont évaluées chaque année dans l'annexe des comptes. Pour 2018, le volume horaire n'a pas été évalué.

VB

2.12 COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES

Le Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du Public, figure dans l'annexe des comptes annuels lorsque la fédération fait appel aux dons via son site Internet. Il est établi conformément au Règlement du Comité de la réglementation comptable n°2008-12 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2008.

Le taux de prélèvement sur les dons pour financer l'organisation s'élève à 8 % conformément à la décision des instances départementales. Le taux de prélèvement maximal admis est de 8%.

2.13 ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

VB

III. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

3.1 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les 3 plus hauts cadres dirigeants sont : le secrétaire général, le trésorier et le secrétaire départemental en charge de la vie associative. Les mandats d'élus étant bénévoles, ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

Les rémunérations cumulées perçues par ces personnes au titre de leur contrat de travail s'élèvent à 73 562 €.

Conformément au Code Général des Impôts, article 242C, les rémunérations des dirigeants (membre du Comité départemental) au titre de leur contrat de travail, qui est indépendant de leur mandat d'administrateur sont les suivantes :

- Serge DECAILLON : 34 245 €
- Martine NOTELET : 39 317 €

3.2 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires d'audit inscrits en charges de l'exercice 2018 s'élèvent à 8 012 €.

3.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

3.3.1 Engagement pris en matière de retraite

Méthode retenue :

- Indemnité prévue par le code du travail
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 0,71 %
- Taux d'évolution des salaires : 1 %
- Taux de rotation moyen sur 3 ans

Le montant total des IDR est de 9 690 €.

3.3.2 Crédit-bail

Néant

VB

IV. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 ACTIF

Se reporter aux tableaux en pages suivantes

4.2 PASSIF

Se reporter aux tableaux en pages suivantes

V. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 VENTILATION PAR NATURE DES PRODUITS D'ACTIVITES

Se reporter aux tableaux en page suivante

5.2 EFFECTIF

Le nombre de salariés au 31 décembre 2018 est de 10.

5.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel des comptes 2018 - solde des produits exceptionnels (sous classe distincte des produits) et des charges exceptionnelles (classe distincte des charges) - est principalement issu :

- Du cumul des catégories suivantes de produits = 661 €
  - Produits d'éléments d'actifs cédés 0 %
  - Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat 0 %
  - Autres produits de gestion sur exercices antérieurs 100 %

qui représentent à elles trois, 100 % des produits exceptionnels

- Du cumul des catégories suivantes de charges = 8 931 €
  - Autres charges de gestion concernant des exercices antérieurs 100 %
  - Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés 0 %
  - Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations 0 %

qui représentent à elles trois, 100 % des charges exceptionnelles

VB

VI. AUTRES INFORMATIONS

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La fédération bénéficie de contributions volontaires en nature qui sont présentées en pied de compte de résultat pour un montant de 905 967 Euros.

Détail des contributions volontaires en nature de la fédération en pied de CER en page suivante :

- Bénévolat : 81 529 €
- Prestations en nature : 11 778 €
- Dons en nature : 812 661 €

VII. COMPTE D'EMPLOI DE RESSOURCES (T1)

Se reporter au tableau en page précédente.

Méthode de présentation :

Le SPF présente son Compte d'Emploi des Ressources (CER) pour l'exercice 2018 conformément à la publication au journal officiel du 21 décembre 2008 de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n°2008-12 du Comité de la règlementation comptable, applicable au 1er janvier 2009.

Le CER se présente en quatre colonnes, deux pour les emplois et deux pour les ressources. Pour chacune :

- les colonnes numérotées 1 et 2 dans le tableau sont équivalentes aux charges et aux produits du compte de résultat,
- les colonnes numérotées 3 et 4 dans le tableau font apparaître les montants de ressources collectées auprès du public : côté « ressources » est indiquée la nature des ressources collectées auprès du public et côté « emplois » est indiqué comment ont été affectées ces ressources à chaque ligne d'emploi.

7.1 LES COLONNES 1 ET 2 DU CER QUI CORRESPONDENT AU COMPTE DE RESULTAT

7.1.1 Colonne 1 : Emplois 2018

7.1.1.1. Missions sociales — Montant 570 795 €

La définition des missions sociales du SPF a été entérinée par le Conseil d'Administration de l'Association Nationale du 16 janvier 2010 :

« Conformément aux statuts :

« Faisant leur la formule « tout ce qui est humain est nôtre », les adhérents aux présents statuts se regroupent dans un but unique : pratiquer la solidarité. »

Les articles 1/ b et c des statuts de l'Association nationale, des fédérations, des comités locaux et conseils de région du Secours populaire français définissent les missions sociales du Secours populaire français, qu'elles soient réalisées directement ou avec des partenaires en France ou à l'étranger :

« Ils se proposent de soutenir dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, au plan matériel, sanitaire, médical, moral et juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement et des conflits armés.

VB

Ils rassemblent en leur sein des personnes de bonne volonté, enfants, jeunes et adultes, de toutes conditions, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, en veillant à développer avec elles la solidarité et toutes qualités humaines qui y sont liées.

Ils développent en permanence les structures et l'audience de l'association notamment par la création de comités locaux et de fédérations départementales. »

Les missions sociales se déclinent de la manière suivante :

- Activités de solidarité liées aux urgences en France et dans le monde
- Activités de solidarité en France et dans le monde notamment dans les domaines suivants : alimentaire, logement, vestimentaire, santé, hygiène, accès à la culture, aux sports, aux loisirs, aux vacances, accompagnement scolaire, Pères Noël Verts, Journée des Oubliés des Vacances...
- Le développement des structures et de l'audience du SPF
- L'animation du réseau : soutien aux réseaux partenaires, accompagnement et soutien au réseau décentralisé SPF pour les comités au sein des entreprises de gaz et d'électricité, gestion des donateurs et collecteurs, accueil et mise en mouvement des bénévoles et formation...

Définition et répartition des coûts directs et indirects

Affectation des charges du compte de résultat aux rubriques du CER :

- Coûts des missions sociales :
  - Coûts directs : Coûts des dépenses directes de la mission sociale
  - Coûts indirects : Coûts qui n'existeraient pas si la mission sociale disparaissait

- Coûts de structure et de fonctionnement : principes des clés de répartition.

La fédération s'est prononcée sur la nature des clefs de répartition qu'elle utilisera pour la répartition des coûts de structure et de fonctionnement. Cette répartition est entérinée par la voie de ses instances.

7.1.1.2. Frais de recherche de fonds — Montant 44 467 €

7.1.1.2.1. Frais d'appel à la générosité du public — Montant 24 346 €

Cette rubrique regroupe notamment les dépenses de :

- recherche et gestion des legs,
- conception, réalisation et envoi de publipostages,
- frais du service de gestion du fichier des personnes en relation avec le Secours Populaire Français,
- campagne du Don'actions.

7.1.1.2.2. Frais de recherche des autres fonds privés — Montant 20 121 €

Cette rubrique regroupe notamment les dépenses de :

VB

- initiatives liées à la campagne du Don'actions,
- frais de recherche de mécénat, partenariats d'entreprises,
- organisation d'initiatives, braderies.

7.1.1.2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics Montant 0 €

7.1.1.3. Frais de fonctionnement Montant 238 011 €

Cette rubrique regroupe les dépenses de :

- locaux
- administration générale
- communication
- frais du mensuel du SPF de publications et coût de gestion du site internet.
- frais de tenue des instances de l'Association,
- frais de direction générale.

7.1.1.4. Engagements à réaliser sur ressources affectées Montant 94 092 €

Il s'agit du report des fonds affectés collectés sur 2018 et non utilisés sur l'exercice pour les activités de solidarité. Pour le détail des sommes reçues en 2018 et non encore dépensées au 31/12/2018, se reporter à l'annexe « fonds dédiés » du bilan.

7.1.2 Colonne 2 : Ressources 2018

7.1.2.1. Produits de la générosité du public Montant 202 401 €

7.1.2.1.1. Dons et legs collectés

- Dons manuels non affectés Montant 37 588 €
  Ces dons représentent les dons non affectés ainsi que les dons reçus dans le cadre de la campagne du Don'actions (campagne pour financer le fonctionnement de l'Association).

- Dons manuels affectés Montant 43 082 €
  Ces dons représentent les dons pour lesquels le donateur s'est prononcé quant à l'utilisation à en faire par l'association : activité, zone géographique

- Legs et autres libéralités non affectées Montant 32 005 €
  Tous les legs, donations ou assurances vies sont administrés par l'association nationale. Conformément aux vœux du testateur, les fonds après règlement du dossier sont remis à la disposition immédiate de la fédération précisément instituée dans le testament, la donation ou l'assurance vie.

- Legs et autres libéralités affectées Montant 89 725 €

VB

7.1.2.1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public Montant 0 €

Cette rubrique regroupe les produits nets sur cessions de VMP et les autres produits financiers liés à la générosité du public.

7.1.2.2. Autres fonds privés Montant 41 910 €

Cette rubrique regroupe les dons d'entreprises et de fondations ainsi que les recettes des initiatives de collecte populaire menées par l'association et la participation des personnes accueillies aux activités du SPF.

7.1.2.3. Subventions et autres concours publics Montant 167 204 €

Cette rubrique regroupe les soutiens financiers accordés à l'association par l'état et les établissements publics à tous les échelons.

7.1.2.4. Autres produits Montant 464 241 €

Cette rubrique regroupe notamment les ventes, les autres produits financiers, les transferts de charges, les autres produits de gestion courante, les régularisations sur fonds dédiés.

7.1.2.5. Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs Montant 6 258 €

Il s'agit de la reprise des sommes reçues au titre des missions et non encore dépensées à la fin de l'exercice précédent (fonds dédiés). Pour le détail se reporter à l'annexe « fonds dédiés » du bilan.

7.2. Les colonnes 3 et 4 du CER qui correspondent au suivi des seules ressources collectées auprès du public

7.2.1. Colonne 4 : suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2018

Dans cette colonne du CER sont détaillées uniquement les ressources collectées auprès du public.

Le Conseil d'Administration de l'Association Nationale a défini la générosité publique :

« Les ressources financières issues de la générosité publique se composent :
Des dons manuels des personnes physiques, qu'ils soient affectés ou non affectés (liés à des campagnes ou hors campagne),
Des legs, donations et assurances vie, qu'ils soient affectés ou non affectés,
Des produits financiers issus des placements de ces ressources.
Les recettes financières hors générosité publique sont toutes les recettes de l'association à l'exclusion de celles issues de la générosité publique.
Elles se composent principalement à ce jour des dons financiers des personnes morales (entreprises, fondations, associations, collectivités ...) qu'ils soient affectés ou non affectés, du mécénat, des subventions, des participations des destinataires de la solidarité, des produits d'initiatives. »

Le « report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice » est porté à 0 € équivalent au T7 du CER du 31/12/2017.

La « variation des fonds dédiés collectés auprès du public » correspond à la différence entre :

	Fonds dédiés totaux (= compte de résultat)	Dont fonds dédiés collectés auprès du public
Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs (A)	6 258 €	15 486 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées (B)	94 052 €	12 768 €
Solde pour 2018 (A)-(B)	-87 794 €	2 718 €

7.2.1. Colonne 3 : affectation par emploi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2018

L'affectation des ressources au financement des emplois est organisée comme suit pour les ressources affectées :

- Les ressources affectées par les financeurs publics sont affectées conformément aux conventions signées avec eux.
- Les ressources affectées par le donateur sont affectées conformément aux souhaits de celui-ci.
- Les autres produits affectés sont affectés en fonction de l'accord conventionnel existant.

L'affectation au financement des emplois des ressources issues de la générosité publique non affectées est établie en fonction d'un ordre de priorité concourant à financer les emplois non couverts par les affectations précédentes. Soit, les fonds collectés auprès du public et non affectés par celui-ci financent :

- Les Missions sociales
- Les Frais de recherche de fonds
- Le Fonctionnement

Principe d'affectation des fonds de la générosité publique au financement des immobilisations :

Au cours de l'année N, aucune immobilisation n'a fait l'objet d'un financement sur des fonds de générosité publique des années antérieures. Le principe adopté est le suivant : si l'acquisition d'une immobilisation significative devait être réalisée, elle devrait faire l'objet d'une décision du Conseil d'Administration de l'Association Nationale. Cette décision devrait être assortie d'un plan de financement pluriannuel précisant explicitement la quotité de générosité publique utilisée.

Actif - Mouvements des immobilisations

Fédération du PAS-DE-CALAIS - FED BB 062 0 00000 000085

Exercice : **2018**

En €uros	Valeur brute au 01/01/2018	Acquisitions et créations en 2018	Diminutions par cessions ou mises hors service en 2018	Valeur brute au 31/12/2018
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	1 029	0	0	1 029
Avances et acomptes sur immobilisations en cours	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles (I)	**1 029**	**0**	**0**	**1 029**
Immobilisations corporelles (II)				
Terrains	61 702	0	0	61 702
Agencements et aménagements de terrain	0	0	0	0
Constructions	853 468	12 286	0	865 754
Installations techniques, matériel et outillage industriel	49 258	0	0	49 258
Autres immobilisations corporelles:	114 072	6 565	0	120 637
Installations générales, agencements divers	*21 349*	*0*	*0*	*21 349*
Matériel de transport	*19 260*	*0*	*0*	*19 260*
Matériel de bureau et informatique	*71 329*	*6 565*	*0*	*77 894*
Mobilier	*2 135*	*0*	*0*	*2 135*
Biens grevés de droit	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations en cours	0	28 227	0	28 227
Immobilisations corporelles (II)	**1 078 500**	**47 078**	**0**	**1 125 579**
Immobilisations financières (III)				
Autres titres immobilisés	50 153	0	0	50 153
Prêts	0	0	0	0
Autres	1 350	0	0	1 350
Immobilisations financières (III)	**51 503**	**0**	**0**	**51 503**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**1 131 031**	**47 078**	**0**	**1 178 110**

Actif - Mouvements des amortissements

Fédération du PAS-DE-CALAIS - FED BB 062 0 00000 000085

Exercice : **2018**

En €uros	Montant en début d'exercice 2018	Augmentations: dotations de l'exercice 2018	Diminutions: reprises de l'exercice 2018	Montant en fin d'exercice 2018
Frais d'établissement	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	1 029	0	0	1 029
Amortissements des immobilisations incorporelles (I)	**1 029**	**0**	**0**	**1 029**
Agencements et aménagements de terrain	0	0	0	0
Constructions	549 717	14 849	0	564 567
Installations techniques, matériel et outillage industriel	22 191	2 256	0	24 447
Autres immobilisations corporelles:	91 084	4 481	0	95 565
Installations générales, agencements divers	*11 898*	*2 135*	*0*	*14 033*
Matériel de transport	*7 704*	*963*	*0*	*8 667*
Matériel de bureau et informatique	*70 041*	*1 170*	*0*	*71 211*
Mobilier	*1 441*	*213*	*0*	*1 654*
Biens grevés de droit	0	0	0	0
Amortissements des immobilisations corporelles (II)	**662 992**	**21 586**	**0**	**684 578**
TOTAL GENERAL (I+II)	**664 021**	**21 586**	**0**	**685 606**

Actif - Stocks

Fédération du PAS-DE-CALAIS - FED BB 062 0 00000 000085

Exercice : **2018**

En €uros	Stocks au 01/01/2018	Reprise de stocks au 31/12/2018	Nouveaux stocks au 31/12/2018	Stocks au 31/12/2018
Stocks des autres approvisionements	0	0	0	0
Stocks des marchandises	6 757	6 757	5 785	5 785
TOTAL	**6 757**	**6 757**	**5 785**	**5 785**

Actif - Variations des dépréciations

Fédération du PAS-DE-CALAIS - FED BB 062 0 00000 000085

Exercice : **2018**

En €uros	Montant en début d'exercice au 01/01/2018	Augmentations: dotations de l'exercice 2018	Diminutions: reprises de l'exercice 2018	Montant en fin d'exercice au 31/12/2018
Dépréciations des immobilisations corporelles	0	0	0	0
Dépréciations des immobilisations financières	0	0	0	0
Dépréciations des stocks	5 331	0	0	5 331
Dépréciations des comptes clients	0	0	0	0
TOTAL	**5 331**	**0**	**0**	**5 331**

Actif - Créances au 31/12/2018

Fédération du PAS-DE-CALAIS - FED BB 062 0 00000 000085

Exercice : **2018**

En €uros	Année 2018
ACTIF IMMOBILISE	
Avances et acomptes sur immobilisations en cours	28 227
Participations	0
Autres titres immobilisés	51 503
Prêts	0
ACTIF CIRCULANT	
Avances et acomptes versés sur commandes	0
Créances clients et comptes rattachés	384 550
Autres créances:	39 936
Personnel	*77*
Sécurité sociale et organismes sociaux	*16 783*
Etat et autres collectivités publiques	*0*
Autres	*23 076*
Charges constatées d'avance	4 847
TOTAL	**509 063**

Actif - Produits à recevoir

Fédération du PAS-DE-CALAIS - FED BB 062 0 00000 000085

Exercice : **2018**

En €uros	Montant en fin d'exercice au 31/12/2018
Avances et acomptes versés sur commande	0
Créances clients et comptes rattachés / Factures à établir	0
Autres créances:	0
Personnel	*0*
Sécurité sociale et organismes sociaux	*0*
Etat et autres collectivités publiques	*0*
Autres	*0*
Produits à recevoir	19 819
TOTAL	**19 819**

Actif - Mouvements de trésorerie

Fédération du PAS-DE-CALAIS - FED BB 062 0 00000 000085

Exercice : **2018**

En €uros	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Valeurs mobilières de placement	237 186	239 909
Placements divers	*957*	*129*
OPCVM	*0*	*0*
Fonds National de Solidarité	236 229	239 780
Comptes courants	118 711	63 648
Caisses	14 893	5 576
TOTAL	**370 790**	**309 133**

Actif - Détails des charges constatées d'avance

Fédération du PAS-DE-CALAIS - FED BB 062 0 00000 000085

Exercice : **2018**

En €uros	Année 2018
Exploitation courante	4 847
Données financières	0
Données exceptionnelles	0
TOTAL	**4 847**

Passif - Variations des fonds dédiés

Fédération du PAS-DE-CALAIS - FED BB 062 0 00000 000085

Exercice : **2018**

En €uros	Etats des fonds disponibles au 01/01/2018	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	Engagement à réaliser sur ressources affectées	Etats des fonds disponibles au 31/12/2018
Variations des fonds dédiés sur subventions	18 945	1 883	0	17 061
Variations des fonds dédiés sur dons et legs	15 486	4 172	1 454	12 768
Variations des fonds dédiés sur autres ressources	37 859	203	92 639	130 295
TOTAL	**72 289**	**6 258**	**94 092**	**160 124**

Passif-Etat des dettes au 31-12-2018

Fédération du PAS-DE-CALAIS - FED BB 062 0 00000 000085

Exercice : **2018**

En €uros	Montants au 31/12/2018
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit:	120 904
Emprunts	*120 904*
Intérêts courus sur emprunts	*0*
Dettes financières	*0*
Emprunts auprès des structures SPF	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	252 503
Dettes fiscales et sociales:	23 618
Personnel	*7 640*
Sécurité sociale et organismes sociaux	*15 978*
Etats et autres collectivités publiques	*0*
Dettes sur immobilisations	0
Autres dettes	9 856
Produits constatés d'avance	0
TOTAL	**406 881**

Passif - Emprunts et Dettes financières

Fédération du PAS-DE-CALAIS - FED BB 062 0 00000 000085

Exercice : **2018**

En €uros	Capital restant dû au 01/01/2018	Remboursement au cours de l'année	Nouvel emprunt au cours de l'année	Capital restant dû au 31/12/2018
Emprunts auprès des établissements de crédit:	126 710	7 807	0	120 904
Emprunts	*126 710*	*7 807*	*0*	*120 904*
Intérêts courus sur emprunts	*0*	*0*	*0*	*0*
Emprunts auprès de structures SPF	0	0	0	0
TOTAL	**126 710**	**7 807**	**0**	**120 904**

En €uros	Capital restant dû au 01/01/2018	Capital restant dû au 31/12/2018
Compte courant au passif	*0*	*0*
Dépôts et cautionnements reçus	*0*	*0*
TOTAL	**0**	**0**

Passif - Détails des charges à payer

Fédération du PAS-DE-CALAIS - FED BB 062 0 00000 000085

Exercice : **2018**

En €uros	Montants au 31/12/2018
Intérêts courus sur emprunts	0
Avances et acomptes reçus sur commande	0
Fournisseurs - Factures non parvenues	0
Dettes fiscales et sociales (dont congés à payer):	12 811
Personnel	*7 640*
Sécurité sociale et organismes sociauxSécurité sociale et organismes sociaux	*5 171*
Dettes sur immobilisations / Factures non parvenues	0
Charges à payer	7 723
Créditeurs divers	158
TOTAL	**20 693**

Compte de résultat – Evolution des produits d'activités inscrits au compte de résultat

Fédération du PAS-DE-CALAIS - FED BB 062 0 00000 000085

Exercice : **2018**

En €uros	Exercice 2018	Exercice 2017	Evolution en %
Ventes de marchandises, de services et publications SPF	338 250	362 538	-7%
Subventions d'exploitation hors subventions privées	167 204	153 812	9%
Dons manuels	80 670	86 582	-7%
Mécénat, parrainage et autres concours privés	10 447	4 800	118%
Legs	121 731	74 254	64%
Participations des destinataires de la solidarité	4 475	4 640	-4%
Produits d'initiatives	26 988	39 685	-32%
Cotisations statutaires	56 375	58 300	-3%
Autres produits	61 699	68 599	-10%
Reprises sur provision et transferts de charges	2 801	5 038	-44%
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	6 258	6 750	-7%
TOTAL	**876 898**	**864 997**	**1%**

FED BB 062 0 00000 000085	Fédération du PAS-DE-CALAIS			2018	
EMPLOIS	Emplois (=compte de résultat)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2018	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2018 (= compte de résultat)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2018
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0,00
1. Missions Sociales	**570 788**	**205 119**	**1. Produits de la générosité du public**	**202 401**	**202 401**
			1.1. Dons et legs collectés	202 401	202 401
1.1. Réalisées en France	506 546	165 682	Dons manuels non affectés	37 588	37 588
			Dons manuels affectés	43 082	43 082
			Legs et autres libéralités non affectées	32 005	32 005
			Legs et autres libéralités affectées	89 725	89 725
1.2. Réalisées à l'étranger	64 250	39 436	**1.2. Autres produits liés à l'appel de la générosité du public**	0	0
2. Frais de Recherche de fonds	**44 467**	**0**	**2. Autres fonds privés**	**41 910**	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	24 346	0			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	20 121	0	**3. Subventions et autres concours publics**	**167 204**	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0			
3. Frais de fonctionnement & autres charges	**238 011**	**0**	**4. Autres produits**	**464 241**	
Total :		**205 119**			
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	**853 273**		**I - Total des Ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat**	**875 756**	
II - Dotations aux provisions	**0**		**II - Reprise de provision**	**0**	
III - Engagement à réaliser sur Ressources affectées	**94 092**		**III - Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs**	**6 256**	
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		**2 718**
IV - Excédent de ressources de l'exercice	**0**		**V - Insuffisance de ressources de l'exercice**	**65 352**	
Total général :	**947 365**		**VI - Total général :**	**947 366**	**205 119**
V - Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		**0**			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public		**0**			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		**205 119**	**VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public**		**205 119**
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		**0**

Missions sociales	875 078		Bénévolat	81 529
Frais de recherche de fonds	4 863		Prestations en nature	11 776
Frais de fonctionnement et autres charges	26 027		Dons en nature	812 661
Total :	**905 967**		**Total :**	**905 967**